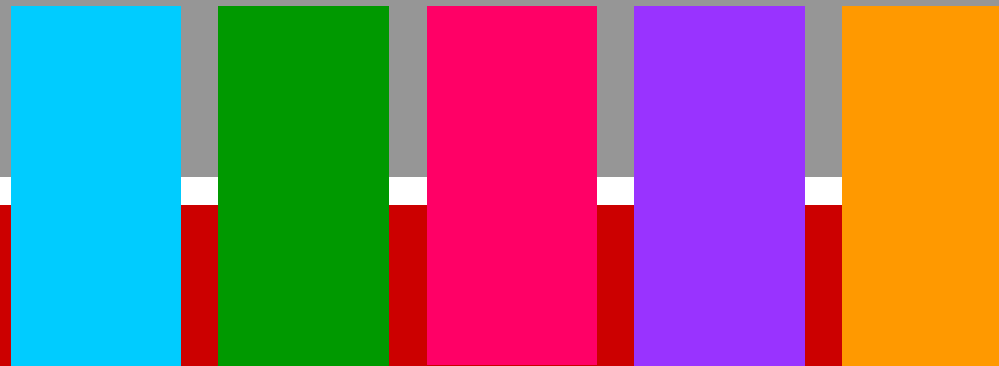


GUIDE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE POUR LA RECHERCHE



PIPELINE DE L'INNOVATION

Limitier aux secteurs économiques non européens

Droits de PI

Industrie pays tiers

Breveter avant

Publications

Coopération internationale

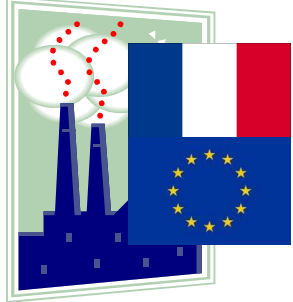
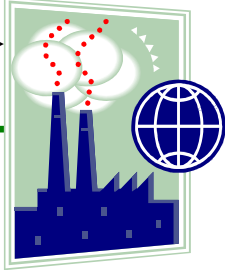
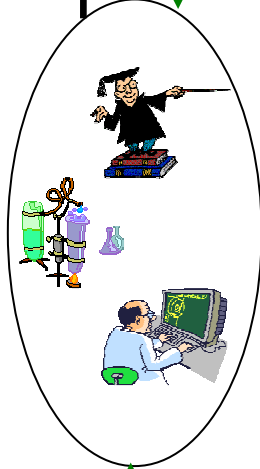
Industrie française et communautaire

PIPELINE INNOVATION

Innovations dormantes

Création d'emplois

Financement de la recherche



Guide de l'intelligence économique pour la recherche

La philosophie du guide

- Le pipeline de l'innovation au cœur du guide :
 - Entre le monde académique et le monde industriel, le pipeline de l'innovation a des fuites :
 - Les « applications dormantes », qui restent sur étagères → à *supprimer au maximum*
 - Les articles diffusés sur résultats brevetables → *breveter avant de publier*
 - Mettre en place un cercle vertueux :
 - Augmenter le débit du pipeline
 - Ensemencer le tissu industriel français et communautaire
 - Créer de l'emploi local
 - Qui financera la recherche
 - Eviter la vente de PI à des pays tiers (non EU), dans les secteurs industriels concurrentiels → éviter de donner un avantage aux concurrents des entreprises européennes

Guide de l'intelligence économique pour la recherche

L'intelligence économique, une politique publique

- Définition de l'IE « *L'intelligence économique consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un Etat, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche. Elle contribue à la croissance ainsi qu'au soutien à l'emploi sur le territoire national, en préservant la compétitivité et la sécurité des entreprises françaises, et des établissements publics de recherche.* » O. Buquen, 2010

 - La politique publique d'IE s'organise autour de trois axes :
 - La veille stratégique sur les évolutions et défis auxquels est confrontée l'économie française
 - Le renforcement de la sécurité économique des entreprises et des établissements de recherche
 - Le soutien à la compétitivité de l'économie française et la capacité de transfert des établissements de recherche.
- une circulaire interministérielle du 15 septembre 2011 (5554/SG) définit la politique publique et le dispositif public. La recherche y tient une place importante

Guide de l'intelligence économique pour la recherche

- **Pourquoi ?** : parce que la recherche publique a un rôle crucial dans l'économie nationale et doit s'associer à l'industrie
 - La recherche publique irrigue le tissu industriel de nouveaux savoir-faire
 - L'industrie peut susciter et orienter de nouveaux territoires de recherche
- *L'innovation est le principal moteur de la croissance, la recherche y contribue*
- **Comment ?** : une coopération entre la D2IE et 25 institutions (universités, écoles, préfecture, organismes de recherche, filiales de valorisation, ministères, services interministériels, structures d'accompagnement etc.)
- **Pour qui ?** : tous les établissements de recherche (universités, écoles, organismes, fondations) et les structures de rencontre recherche-industrie (pôles, IRT, IEED, structures de valorisation, agences de financement etc.)
 - À destination de la gouvernance de l'établissement, pour qu'elle rédige, avec les acteurs-clefs de sa structure, une charte ou un schéma de l'IE
 - Chaque établissement doit établir sa propre démarche en fonction de sa taille, de son histoire, de ses thématiques de recherche et de sa culture.
 - L'adhésion de tous les acteurs est indispensable

Guide de l'intelligence économique pour la recherche Construction

- 5 fiches thématiques :
 - **Fiche 1: Veille stratégique**
 - **Fiche 2: Gestion du patrimoine immatériel**
 - **Fiche 3: Politique de Sécurité des Systèmes d'Information**
 - **Fiche 4: Développement de l'interface entre la recherche publique et le monde socio-économique**
 - **Fiche 5: Politique internationale**
- Un code couleur
- Par fiche :
 - **Un texte explicatif de quelques pages**
 - **Une liste de recommandations**
 - **Une bibliographie et une « sitographie »**
- Où trouver le guide ?
 - **Une version papier imprimée par le MINEFI, diffusée à 1200 exemplaires**
 - **Une version électronique imprimable : en pdf avec sommaire et liens cliquables, sur de nombreux sites**

Fiche 1: Veille stratégique

- Contenu de la fiche « veille stratégique »:
 - Définitions
 - Description des types de veille (sociologique, réglementaire, normative, information brevets, technique, scientifique, etc.)
 - Liste de types de sources d'information
 - Liste d'outils de veille gratuits ou payants
 - Proposition d'organisation d'un dispositif de collecte et traitement de l'information stratégique issue d'un travail de l' AFNOR sur le management de l'information stratégique

Fiche 2: Gestion du patrimoine immatériel

- La fiche traite de la gestion du patrimoine immatériel. Définition, conseils et bonnes pratiques sur:
 - Identification du patrimoine et référentiel de sensibilité
 - Protection du patrimoine
 - accès aux locaux,
 - protection des systèmes d'information,
 - archivage, traçabilité et cahiers de laboratoire,
 - sensibilisation des personnes
 - transfert de connaissances à assurer
 - Valorisation du patrimoine
 - stratégie de valorisation
 - politique de propriété intellectuelle : gestion de portefeuille de brevets, création de spin-off, contrefaçon
 - participation de la recherche à l'activité nationale de normalisation
 - effet pédagogique, sensibilisation des établissements sur les dangers et dérives du business de la valorisation; rappel de l'intérêt général, de la création d'emplois industriels par les résultats de la recherche; la recherche comme ensemencement du tissu industriel national et communautaire

Fiche 3: Politique Sécurité des Systèmes d'Information

- Contenu de la fiche PSSI :
 - les référentiels réglementaires
 - Les spécificités du monde académique à prendre en compte (multiplicité des tutelles, ouverture nécessaire du monde académique)
 - La PSSI de l'Etat, état de l'art
 - Des éléments indispensables à intégrer dans une PSSI d'établissement (incluant les aspects de cloud computing, de grilles de calcul ou d'accès distants ...)
 - Des règles d' « hygiène informatique individuelle » à mettre en place au bureau comme au domicile

Fiche 4: Développement de l'interface entre la recherche publique et le monde socio-économique

- Cette fiche concerne la coopération entre le monde académique et le monde industriel
 - Description des modes de coopération entre le monde académique et le monde industriel et conseils d'utilisation (types de partenariat, contractualisation, clauses de publication, règles de partage des droits de PI, bourses CIFRE et autres outils, consultance etc.)
 - Politique de valorisation des applications dormantes
 - Diffusion des savoirs et limites de la confidentialité

Fiche 5: Politique internationale

- Les coopérations académiques internationales
 - Analyse des avantages (élargissement des champs de recherche, augmentation de la qualité des travaux etc.) et des risques pour l'établissement et pour l'industrie (transferts de technologies mal maîtrisés)
 - Conseils sur l'établissement des conventions et modes de contractualisation
 - Bonnes pratiques d'une stratégie internationale pour l'intérêt général national (place de la France dans les indicateurs internationaux, par exemple)
 - Guide du chercheur à l'international
 - Les missions à l'étranger (conseils pratiques, comportement ...)
 - Coopérations scientifiques
 - Coopérations universitaires
 - Recevoir des stagiaires dans son laboratoire

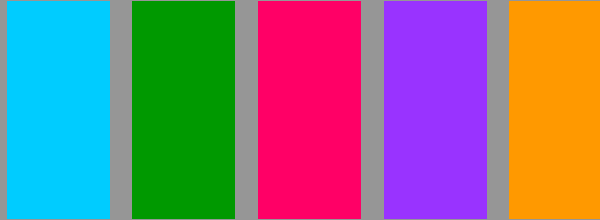
Guide de l'intelligence économique pour la recherche

Conclusion

Messages-clefs :

- Une démarche d'intelligence économique est pleinement compatible avec les métiers de la recherche
- L'association du monde de la recherche et de l'industrie peut être menée de manière fructueuse pour les deux entités
- Les préconisations du guide de l'intelligence économique pour la recherche sont actuellement déployées en mode pilote dans quelques établissements
- Les établissements disposent d'interlocuteurs pour les assister dans la mise en place de leur politique stratégique et d'une charte de l'IE (cf. page 7 du guide)

GUIDE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE POUR LA RECHERCHE



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE MER,
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DE
L'IMMIGRATION

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET
DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS ET
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

